

Réduction des cyberrisques: protection en cas de sinistre

Les cyberattaques ne visent plus seulement les grands groupes, mais aussi les PME. Elles engendrent non seulement des coûts élevés, mais aussi un risque d'atteinte à la réputation, quand elles ne menacent pas l'existence même de l'entreprise. L'assurance Cyber d'AXA offre une triple protection: prévention, aide immédiate en cas d'urgence et prise en charge des frais de réparation du dommage.

1. Quelles sont les prestations assurées?

Notre assurance prend en charge les préjudices économiques, les conséquences en termes de dommages-intérêts et les mesures aidant à prévenir un éventuel dommage de réputation. Nous intervenons non seulement en cas d'actes criminels, mais également si le préjudice est imputable à des agissements dommageables d'employés ou d'employées.

Aide d'urgence et accompagnement par des spécialistes	 Hotline 24h/24 et 7j/7 avec des spécialistes en cybersécurité Assistance pour la réparation du dommage, même en l'absence d'événement assuré Analyse des failles de sécurité et recommandations en matière de prévention Prise en charge des frais de communication de crise
Reconstitution des données et du système	 Prise en charge des frais de reconstitution des données et des systèmes, d'élimination des logiciels malveillants, de réinstalla- tion et de configuration des systèmes
Perte d'exploitation	 Indemnisation de la perte de revenus Prise en charge des frais supplémentaires pour le maintien de l'exploitation
Violations de la protection des données	 Frais relatifs aux notifications obligatoires prévues par la loi, au conseil juridique, à l'identification de personnes concernées, dans le cadre d'une procédure pénale, de surveillance ou administrative
Dommages de responsabilité civile	 Prise en charge des prétentions en dommages-intérêts justifiées Défense contre les prétentions injustifiées

2. Quelles sont les extensions de couverture proposées dans l'assurance Cyber?

Pour une cyberprotection sans faille, il peut être judicieux, selon la branche et la taille de l'entreprise, de personnaliser l'assurance Cyber en lui ajoutant des prestations complémentaires. Les risques ci-après peuvent être assurés.

Manipulation de l'e-banking, de la boutique en ligne ou de l'envoi de marchandises: prise en charge des frais en cas de soustraction d'argent due à la manipulation d'applications de trafic des paiements, de boutiques en ligne ou de sites Web.

Piratage téléphonique et détournement du système informatique: prise en charge des frais supplémentaires dus à l'utilisation non autorisée d'installations téléphoniques ou de systèmes informatiques

Ingénierie sociale: protection en cas de préjudices de fortune résultant d'une tromperie ciblée de collaborateurs par un pirate informatique

Chantage sur Internet: remboursement des demandes de rançon et des frais de négociation avec les maîtres chanteurs

3. Quels services de prévention sont inclus gratuitement dans l'assurance Cyber?

En plus de vous protéger en cas de sinistre, l'assurance Cyber d'AXA vous offre un ensemble de services de prévention gratuits. Ces services vous aident à identifier vos propres failles de sécurité et à sensibiliser votre personnel.

Évaluation de la sécurité	 Dix questions pour obtenir un aperçu rapide des cyberrisques potentiels Assistance en ligne en cas de questions ou de problèmes
Analyse de vulnérabilité	 Analyse unique automatisée pour une première évaluation des failles informatiques Notification des vulnérabilités identifiées
Formation Security Awareness	 Licence pour des unités de formation interactives sur les cyberrisques pour les PME
Campagnes relatives au phishing	 Simulation d'e-mails de phishing pour sensibiliser le personnel
Surveillance	 Surveillance d'un domaine de messagerie et d'un numéro de téléphone sur Internet et sur le darknet Alertes en cas de fuite de données
Plan d'urgence	Document pour se préparer à un cas d'urgence
Messages d'avertissement	Alertes régulières sur les cybermenaces actuelles



Activez vos services de prévention intégrés tout simplement sur AXA.ch/basic-prevention. Suivez les instructions figurant sur la plate-forme et munissez-vous de votre numéro de police de l'assurance Cyber.

4. Comment peut-on compléter les services de prévention?

Ajoutez des fonctions aux services de prévention gratuits de l'assurance Cyber et bénéficiez d'un rabais de 20% sur les fonctions payantes.



Évaluation de la sécurité

- Accès illimité à l'évaluation complète en ligne avec 80 questions
- Rapport détaillé sur les risques avec recommandations d'action



Analyse de vulnérabilité

- Surveillance **continue** de votre sécurité informatique
- **Recommandations** pour pallier les vulnérabilités
- Surveillance de cartes de crédit et de numéros de téléphone



Formation Security Awareness

Licences illimitées pour des unités de formation interactives sur les cyberrisques pour les PME

5. Quels sont les cas typiques de sinistres?

Perte de données

Malgré un système de protection dernier cri, le serveur d'une agence publicitaire est touché par un virus informatique. Le logiciel malveillant supprime ou endommage l'ensemble des données. AXA prend en charge tous les coûts liés à la réinstallation du système d'exploitation et des programmes et à la récupération des données sauvegardées.

Perte de revenus

Un spécialiste en vêtements pour activités en plein air propose ses articles dans sa boutique en ligne. Une attaque de type DoS (par déni de service) bloque l'ensemble du système, paralysant la boutique en ligne pendant trois jours. AXA rembourse le manque à gagner qui se monte à plusieurs milliers de francs.

Prétention en dommages-intérêts

Un marchand de meubles exploite une boutique en ligne. Un hôtel passe une commande de meubles et reçoit une confirmation de commande générée par le système. Le marchand de meubles subit une attaque informatique et la commande de l'hôtel est perdue. L'hôtelier se plaint de l'absence de livraison, renonce à une livraison ultérieure et fait valoir des dommages-intérêts. AXA examine la prétention. Elle identifie une partie comme injustifiée, assure la défense contre cette part et prend en charge la part justifiée.

Pour une assistance immédiate en cas de cyberévénement, les spécialistes en cybersécurité de Oneconsult se tiennent à votre disposition 24h/24, 7j/7, au **+41 58 218 11 33**.